

Concours « À vous de jouer » : prolongation exceptionnelle !

Les pianistes ont un mois supplémentaire pour déposer leur candidature !



Concours « À vous de jouer » : prolongation exceptionnelle !

Un partenariat SNCF Gares & Connexions, Yamaha Music Europe et Ici Radio TV Digital

Bonne nouvelle pour les retardataires : la phase de candidatures du concours « À vous de jouer » - organisé par SNCF Gares & Connexions à travers la marque Place de la Gare, en partenariat avec Yamaha Music Europe et Ici Radio TV Digital – est prolongée.

Les participants ont désormais jusqu'au 21 avril inclus pour partager une vidéo de leur performance sur un #PianoEnGare.

Un concours de musique gratuit pour tenter de gagner un piano Yamaha et des lots exceptionnels

Depuis fin janvier, SNCF Gares & Connexions organise, à travers la marque Place de la Gare et en partenariat avec Yamaha Music Europe et Ici Radio TV Digital, un concours de musique gratuit, ouvert à toutes et à tous.

Intitulée « À vous de jouer », l'opération parrainée par André Manoukian et Julie Gayet se veut un tremplin dans la professionnalisation de talents.

La mécanique du concours – reposant sur un système de finales régionales puis une grande finale nationale avec un jury de professionnels –, ainsi que les lots à gagner (plusieurs pianos Yamaha, une session d'enregistrement en studio, une première partie au sein d'un festival français), s'inscrivent dans cette lignée.

Prolongation exceptionnelle

Les vidéos reçues depuis le lancement du concours sont d'une grande qualité. Une centaine ont été présélectionnées à date, avec un engouement inégal selon les régions. Pour laisser le temps aux artistes de peaufiner leur candidature, la phase de participation est prolongée d'un mois, soit jusqu'au 21 avril 2025.

À la suite de plusieurs demandes de participants, et sur suggestion d'André Manoukian, parrain de l'événement aux côtés de Julie Gayet, les pianistes n'ayant pas accès à une gare équipée d'un instrument sont autorisés à participer sur le piano de leur choix.

Les modalités de participation

Chaque participant est libre d'interpréter le morceau de son choix, dans le registre qu'il souhaite. La performance doit être filmée sur un piano en gare et durer maximum 4 min. Il n'y a pas de critère d'âge.

Se filmer en train de jouer, sur un piano en gare, seul, sans autre instrument. La participation à domicile pour les candidats n'ayant pas accès à une gare équipée d'un piano est tolérée.

Publier la vidéo sur Instagram en mode public avant le 21 avril avec les hashtags #PianoEnGare et #AVousDeJouer2025, en taguant et s'abonnant à @art.en.g @gares_connexions.

Partager l'URL de la vidéo via un compte client MaGare+.

Le calendrier des prochaines étapes

- Jusqu'au 21 avril : c'est la période de dépôt des candidatures.
- Du 22 au 27 avril : un pré-jury Yamaha étudie les vidéos reçues et en sélectionne 8 par région administrative française, en respectant la parité. Les candidats retenus décrochent leur ticket pour les finales régionales.
- Du 6 mai au 11 juin : 12 jurys régionaux prennent place dans 12 gares pour déterminer 1 finaliste par région.

Cela se traduit par l'organisation de 12 événements dans 12 gares.

- 20 juin : la finale nationale est organisée dans une gare parisienne, avec un jury national présidé par André Manoukian et Julie Gayet. Les 12 finalistes régionaux se produisent sur un piano en gare. 3 grands prix sont remis. En parallèle, le public vote pour son coup de cœur sur les comptes Instagram @art.en.gare et @gares_connexions via une mécanique de likes : la vidéo rassemblant le plus de likes remporte le prix du public.

PLACE DE LA GARE

« À vous de jouer! »

Révélez votre talent sur un piano en gare pour remporter un piano Yamaha et bien d'autres cadeaux! +

- 1 Filmez-vous sur le piano de votre gare
- 2 Postez votre vidéo sur Instagram
- 3 Flashez le QR Code pour vous inscrire avant le 16 mars

* <https://www.gares-connexions.sncf.fr/reglement-du-jeu-concours-a-vous-de-jouer>

YAMAHA
Musique

ici